

Réf: Dossier N° : 85062

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « ESCORE »

Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA ATTOBAN, BP V 205  
ABIDJAN

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Juin 2020, et enregistrés au CEPICI le 11 Juin 2020, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ESCORE » .

Objet: COMMUNICATION, ETUDES, SERVICES, CONSULTING, RESEAUX...Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 3 000 000 F CFA divisé en Trois Cents (300) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA ATTOBAN, BP V 205  
ABIDJAN

GERANT: Monsieur N'GUESSAN KOUADIO YANNICK.

RCCM: n°CI-ABJ-2020-B-08854 du 11/06/2020 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°07291 du 11/06/2020

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

